

Les Infos de Base

Mercredi 17 juillet 2013
volume 16, numéro 29
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- 3** Mise à jour des infobases via l'Internet
- Mise à niveau à la version 4.8 de Folio
- Lenteur de la version 4.8 de Folio
- URL d'Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 29 du 17 juillet 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18 et entrées en vigueur au 17 juillet 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 juillet 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 29 du 17 juillet 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 28 du 13 juillet 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} août 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 25 du 19 juin 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 25 du 22 juin 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 25 février 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 15 du 17 juillet 2013.

Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 1, 2, 3, 7, 8 et entrées en vigueur au 17 juillet 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 juillet 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 15 du 17 juillet 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 juillet 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 23 juin 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 juin 2013 et contient maintenant 9 148 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers, RLRQ, c. **C-19**, A.M. 2013 du 03-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3190, nouveau.

Décret concernant l'accès aux chemins publics des véhicules à basse vitesse, RLRQ, c. **C-24.2**, A.M. 2013-09 du 03-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3186, nouveau.

Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers, RLRQ, c. **I-0.2**, r. 2, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la pondération applicable à la sélection des ressortissants étrangers, A.M. 2013-007 du 04-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3183 a. 1.

Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, RLRQ, c. I-0.2, r. 4, aa. 38.1, 38.2, ann. A.

Règlement modifiant le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, D. 762-2013 du 25-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2993, aa. 1-3.

Règlement des producteurs de bois de Pontiac sur la centralisation de la vente du bois, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 109, aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement des producteurs de bois de Pontiac sur la centralisation de la vente du bois, Décision 10068 du 03-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3224, aa. 1, 2.

Règlement sur la contribution à l'Association des négociants en céréales du Québec inc., RLRQ, c. M-35.1, r. 169, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution à l'Association des négociants en céréales du Québec inc., Décision 10067 du 03-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3224, a. 1.

Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du Plan conjoint des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, RLRQ, c. M-35.1, Décision 10069 du 03-07-13, (2013) 145 G.O. 2, 3225, nouveau.

Règlement sur les contributions des

fédérations et des syndicats spécialisés à l'union des producteurs agricoles, RLRQ, c. **P-28**, r. 2, a. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'union des producteurs agricoles, Décision 9960 du 10-12-12, (2012) 144 G.O. 2, 6000, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la preuve au Canada, L.R.C. 1985, ch. **C-5**, aa. 37 (A), 38 (F), 38.04, 38.06, 38.11-38.13, 38.17.

Loi sur la lutte contre le terrorisme, L.C. 2013, ch. 9, aa. 17-24.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 7, 83.08, 83.1, 83.12, 83.181, 83.191, 83.201, 83.202, 83.23, intertitre précédant l'article 83.28, 83.28-83.33, 183, 462.48, 487.04.

Loi sur la lutte contre le terrorisme, L.C. 2013, ch. 9, aa. 2-16.

Loi sur l'Office national de l'énergie, L.R.C. 1985, ch. **N-7**, aa. 58.27-58.305, 58.33, 108-111.4, 134-154.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 86-88, 91, 98;

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, a. 349 (partie).

Loi sur la protection de l'information, L.R.C. 1985, ch. **O-5**, intertitre précédant l'article 2 (F), intertitre précédant l'article 3, intertitre suivant l'article 3, 8 (A), 21.

Loi sur la lutte contre le terrorisme, L.C. 2013, ch. 9, aa. 25-29.

Loi sur les opérations pétrolières au Canada, L.R.C. 1985, ch. **O-7**, aa. 2, 2.1, 4.1, 5.011-5.015.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 116-119;

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, a. 349 (partie).

Loi sur la sécurité de la vieillesse, L.R.C. 1985, ch. **O-9**, aa. 2.1, 3, 7.1.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 446, 448, 451.

Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt, L.C. **1991**, ch. **45**, a. 415.1.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, a. 361.

Loi sur les banques, L.C. **1991**, ch. **46**, a. 415.1.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, a. 362.

Loi sur les sociétés d'assurances, L.C. **1991**, ch. **47**, a. 468.1.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, a. 363.

Loi sur les associations coopératives de crédit, L.C. **1991**, ch. **48**, a. 380.1.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, a. 364.

Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires, L.C. **1997**, ch. **9**, aa. 2, 44, 65.01-65.21.

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 122, 129, 130.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001**, ch. **27**, aa. 112, 113, 114.1, 170.1.

Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés, L.C. 2010, ch. 8, aa. 15 (partie), 16, 16.1, 27.1, 37.1;

Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, L.C. 2012, ch. 17, a. 60.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. **A-1**.

Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur l'accès à l'information), TR/83-113, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur l'accès à l'information), TR/2013-70 du 17-07-13, (2013) 147 Gaz. Can. II, 2011, a. 1.

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, L.R.C. 1985, ch. **C-23**.

Décret sur la désignation des administrateurs généraux de

l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/93-81, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des administrateurs généraux de l'administration publique fédérale (Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité), TR/2013-72 du 17-07-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 2013, a. 1.

Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. 1985, ch. C-42.

Règlement fixant les périodes pendant lesquelles les auteurs, artistes-interprètes et producteurs admissibles non représentés par une société de gestion peuvent réclamer une rémunération pour la copie à usage privé, DORS/2013-143 du 27-06-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 1998, nouveau.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. F-4.

Proclamation visant Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, DORS/87-40, préambule, annexe.

Proclamation visant Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, DORS/2013-144 du 05-07-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 2003, aa. 1-4.

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. P-21.

Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels), TR/83-114, annexe.

Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels), TR/2013-71 du 17-07-13, (2013) 147 *Gaz. Can. II*, 2012, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD). Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer

chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)
- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Nous y sommes rendus. Les premières infobases en version 4.8 vous sont livrées en évaluation avec l'édition de juillet :

Infobase Lois de l'Ontario (iloisO.nfo)

Infobase Lois annuelles de l'Ontario (ilaO.nfo)

Infobase Gazettes de l'Ontario (igoO.nfo)

Statutes of Ontario Infobase (istatO.nfo)

Annual Statutes of Ontario Infobase (iasO.nfo)

Ontario Gazettes Infobase (iogO.nfo)

Ceci constituera votre dernière chance pour migrer à la version 4.8. À partir de l'édition d'août, toutes les infobases seront migrées vers la version 4.8 du logiciel Folio VIEWS.

Rappelons que la version 4.8 n'est pas rétrocompatible. Lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de les lire.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration la plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à folio48@gaudet.qc.ca ou par téléphone au 514/893-2526.

Lenteur de la version 4.8 de Folio

Une nouvelle version du logiciel Folio 4.8 est disponible sur le DVD de l'édition de juillet.

Selon nos tests, cette version règle les problèmes de lenteur expérimentés avec la version précédente.

Remplacez les exécutables et les dll par les versions plus récentes pour régler le problème de lenteur.

URL d'Accès Légal

Les anciennes URL pour accéder au serveur web d'Accès Légal ([http://server.gaudet.ca:8080/...](http://server.gaudet.ca:8080/)) seront retirées en septembre.

Assurez-vous que l'URL que vous utilisez débute bien par [http://www.gaudet.qc.ca/...](http://www.gaudet.qc.ca/)